



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DECLASSEMENT D'EMPRISES DU DOMAINE PUBLIC

## CLASSEMENT D'EMPRISES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Par arrêté N° 2022-10-305 du 06/10/2022 le Maire de Nîmes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au Déclassement d'emprises du Domaine Public et au classement d'emprises dans le Domaine Public.

**LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC** communal d'une emprise d'environ 94 m<sup>2</sup> sise rue Charles Péguy.

**LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC** communal d'une portion de la parcelle KT 380 située devant l'accès de la parcelle KT 199, rue du professeur Pujol. L'emprise à déclasser est d'environ 683 m<sup>2</sup>.

**LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC** communal d'emprises issues des parcelles cadastrées LS 507 et KT 304, le DECLASSEMENT de la parcelle LS 511 ainsi que d'une emprise non cadastrée, secteur Rue Vatel – Traverse du Tadorne. La superficie de l'emprise à déclasser est d'environ 1200 m<sup>2</sup>.

**LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC** communal de 2 emprises permettant l'accès à la nouvelle résidence Jacqueline Auriol dans le Quartier du Chemin Bas d'Avignon. Ce projet de déclassement porte sur une superficie totale d'environ 500 m<sup>2</sup>.

**LE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC** communal de 2 emprises suite à la démolition des deux barres d'immeuble Georges Bruguier et Jean Moulin au Chemin Bas d'Avignon. Les surfaces à classer dans le Domaine Public sont d'environ 1800 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée CY 0235 et 1500 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée CZ 356.

**Durée et dates de l'enquête** : Du lundi 31 octobre 2022 à 8h00 au jeudi 17 novembre 2022 à 17h00 soit une durée de 18 jours consécutifs.

**Commissaire enquêteur** : M. André Carrière, Ingénieur hydraulicien, est désigné Commissaire Enquêteur.

**Siège de l'enquête** : Mairie de Nîmes, Service Foncier, 152 av. Robert Bompard, 30000 Nîmes.

**Consultation du dossier d'enquête** : Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant notamment la notice explicative et les plans au Service Foncier, Services Techniques de la Ville de Nîmes. Les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Les pièces du dossier sont également consultables sur le site de la Ville de Nîmes [www.nimes.fr](http://www.nimes.fr) dans la rubrique « Urbanisme-Habitat », « Urbanisme-Règlementation », « Enquêtes publiques et concertations préalables ».

**Les observations** pourront être consignées sur le registre. L'accueil du public se fera dans le strict respect des gestes et mesures barrières en vigueur au moment de l'enquête.

Les observations pourront également être adressées soit par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Service Foncier, Mairie de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, 30000 NIMES, soit par courriel à l'adresse [enquete-publique-foncier@ville-nimes.fr](mailto:enquete-publique-foncier@ville-nimes.fr), avant le jeudi 17 novembre 2022 (17h00).

**Permanences** : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux Services Techniques de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, le lundi 31 octobre 2022 de 09h00 à 12h00 et le jeudi 17 novembre 2022 de 14h00 à 17h00.

**Mesures de publicité** : Un avis d'enquête sera publié en caractères apparents dans deux journaux : MIDI LIBRE et LA GAZETTE, quinze (15) jours au moins avant le début de l'enquête.

**Suites de l'enquête publique** : A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le Commissaire Enquêteur qui aura un délai de 30 jours pour rendre au Maire ses conclusions sur le projet. Elles seront tenues à la disposition du public, qui pourra en obtenir la communication au service Foncier de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de la Ville de Nîmes.

**Responsable du projet** : Service Foncier, Mairie de Nîmes, Tél. : 04.66.70.75.28.